



Saint-Etienne--Forez

**Eglise Protestante Unie de Saint-Etienne-Forez
Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire
Dimanche 06 avril 2025 au temple
21 rue Elisée Reclus Saint-Etienne**

- 10h30 ouverture
- Lecture de la déclaration de foi par Sylvie Cachet
- Présentation et adoption du bureau par l'assemblée:

Président : Laurent Péatier

Modérateur : Hélène Wehrlin

Secrétaire : Anne-Lise Aigoin

Scrutateurs : Joël Arlin, Yvette Lextreyt, Myriam Moyen

Nombre de présents 61 et représentés 33

Majorité fixée à 48

- Comptes rendus des assemblées générales du 17 mars 2024 et 28 avril 2024 approuvés
- Rapport moral présenté par le Président Laurent Péatier qui remercie toutes les personnes qui s'impliquent dans l'église.
- Rapport d'activités par le pasteur Géréemie Nguéa avec l'ensemble des activités et moments cultuels depuis septembre.
- Christine Cauet remercie au nom de tous, François Reynaud qui quitte le conseil presbytéral.
- Rapport financier par René Pérache ; les comptes 2024 ont été révisés par Françoise Viarisio , trésorière à Roanne.

Après l'exposé des comptes 2024 par le trésorier René Pérache, une question est posée :

Que sont devenus les 10000€ de dette de 2023 ?

René répond : en effet les dettes s'accumulent. Il faut voir avec la région. Jean-François Moyen et moi-même avons téléphoné au trésorier régional Yves Vêrilhac pour lui faire part de la dette et lui demander comment faire.

Vote du quitus : L'assemblée donne le quitus avec 90 voix pour, 4 abstentions et 0 contre

Vote de l'affectation du résultat 2024 : L'assemblée approuve les comptes 2024 avec 88 voix pour, 6 abstentions, 0 contre

- Budget prévisionnel 2025 (documents comptables en annexe).

Le trésorier René Pérache présente plusieurs tableaux avec dons nominatifs réguliers, recettes des manifestations particulières... Il espère que les recettes augmenteront encore avec plus de dons.

Une question est posée au sujet de la dette qui augmente.

Myriam Moyen répond : il faut rester dans l'espérance ; au niveau du national, on arrive à équilibrer grâce à la solidarité des églises entre elles. Au niveau régional, nous avons encore des réserves.

Après vote, le budget prévisionnel 2025 est adopté avec 86 voix pour, 8 abstentions, et 0 contre.

- Election complémentaire du conseil presbytéral : Pascale Juhnke se présente. Après vote à bulletin secret, Pascale Juhnke est élue avec 90 voix pour et 4 bulletins nuls.
- Echange sur le projet de rénovation des locaux Louis Comte animé par le pasteur David Veldhuizen et Edouard Vandeventer, membre de l'équipe qui réfléchit sur les locaux. La municipalité dégage de l'argent procéder à certains travaux. Cela nous encourage à prévoir un réaménagement intérieur. Les avis des paroissiens sont à partager d'ici Pâques.

Voici quelques réflexions de paroissiens:

- On pourrait casser des cloisons mais pour faire quoi ? il faudrait avoir un projet.
- On pourrait faire de Coligny, une salle polyvalente et mettre des étagères fonctionnelles sur la mezzanine.
- Ce serait bien d'avoir une grande salle en cas de repli en hiver.
- Il faudrait ajouter des placards au-dessus de l'évier pour la vaisselle.

L'assemblée se termine à midi avec un verre de l'amitié.

PV arrêté par le conseil presbytéral du 16/05/2025